

UE 2 : BLOC DE COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES - GÉOGRAPHIE S1



ECTS
12 crédits



Période de
l'année
Automne

Liste des enseignements

Obligatoire Matière 19.5 Matière 38.0 Matière 38.0 Cet enseignement constitue une introduction à la géographie humaine, passant notamment par la lecture des paysages. Après deux séances introductives portant sur les concepts-clefs de "territoire" et de "paysage", le CM aborde les cas spécifiques des territoires et des paysages urbains, puis ruraux, en partant des caractéristiques paysagères majeures de ces territoires, tant dans les Nords que dans les Suds, et en raisonnant à différentes échelles. La dernière séance est consacrée aux interrelations et influences réciproques entre nature, ville et campagne, et à la construction contemporaine de nouveaux types de paysages et de territoires, désormais plus composites, en particulier à l'échelle locale. Les TD valorisent l'échelle locale de l'analyse, et notamment la maille communale dans le contexte français. Ils insistent sur la lecture des documents de base de la géographie (en particulier la carte topographique) et font acquérir un savoir-faire aux étudiants dans le domaine du diagnostic paysager et territorial au niveau local.